



LE CHALLENGE ROBERT BRANDICOURT 2025



Le Challenge Robert BRANDICOURT permet de valoriser et de récompenser les jeunes espoirs sportifs Samariens. (Département de la Somme)

Description de l'action et historique :

Ce challenge porte le nom d'un homme qui a été un grand serviteur du sport. Au début des années 80, avec M. BORTUZZO qui était alors Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, il a décidé de créer le Challenge de l'Exploit sportif.

Robert BRANDICOURT n'est plus de ce monde mais son nom n'a pas été oublié et le Comité Départemental Olympique et Sportif a décidé de perpétuer sa mémoire avec ce challenge réservé à un jeune athlète qui obtient des résultats sportifs mais aussi scolaires.

Modalités de mise en œuvre :

L'appel à candidatures est ouvert aux comités départementaux qui ont obtenu, au sein de leurs clubs, des titres de champion de France ou résultats nationaux, en individuel ou en équipe. (une équipe = un lauréat). Le comité départemental devra être à jour de sa cotisation auprès du CDOS de la Somme.

Ce challenge est ouvert, à l'ensemble des disciplines sportives, également aux sports universitaires et scolaires, handisport et sport adapté.

Les sportifs doivent être âgés de moins de 18 ans et être licenciés dans le département de la Somme.

Une limite annuelle de dix lauréats est fixée.

Moyens nécessaires à la réalisation :

Des partenaires financiers pourront participer à la mise en œuvre de ce challenge.

Mise en place d'un jury :

Ce jury sera composé de deux élus du CDOS Somme, d'un salarié du CDOS Somme et de deux partenaires. (Exemples : Conseil Départemental, Crédit Agricole, etc...)

Date de mise en œuvre prévue :

La remise de ce challenge sera mise en place une fois par an sous forme de cérémonie protocolaire.

Une possibilité de proposer des mises à l'honneur en dehors de cette soirée est toutefois envisageable. (en lien avec la Commune où réside le club. Le CDOS de la Somme se chargera de faire le lien avec l'agence Crédit Agricole locale)